Organisation des tests de sélection pour le CPJEPS « Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne »

Vous allez être convoqué(e) pour participer :

- ✓ Aux Tests d'entrée en formation mis en place par FORMAPI.

TESTS DE SELECTION ORGANISES PAR L'ORGANISME DE FORMATION FORMAPI

Ces tests se composent des épreuves suivantes :

1 - Epreuve écrite

Les Tests de sélection de l'organisme de formation :

Une production écrite de 15 lignes environ sur votre motivation à exercer ce métier et à se former.

Elle a pour but d'évaluer les capacités rédactionnelles.

Elle sert d'appui pour l'entretien de sélection.

2 - Entretien – Durée : 30 minutes

L'entretien permet :

- De mesurer la motivation du candidat et sa capacité à se projeter dans la formation et le métier.
- De mesurer la connaissance de la formation et les fonctions préparées.
- De justifier le choix de formation et de présenter un projet professionnel.

Pour tout renseignement complémentaire, nous restons à votre disposition au **03.80.74.08.88** ou à l'adresse mail suivante : **inscription@formapi.fr**